

## Atelier 6 : ressources pédagogiques, bibliothèques, infrastructures

Ont participé aux travaux :

Maud Laëthier, Marie-Albane de Suremain, Anne Collin Delavaud, Jocelyne Trouillot-Lévy, Emmanuel Eloi, Guy Navet, Jean-Christophe Maurin, Jean-Paul Francke, Michel Le Coz, Eric Mesnard, Georges Gonel, Georges Malamoud, Jean-Claude Rolles, Jérémy Lachal, Jean-Odile Etienne, Enock Jean-Pierre, Jean Marie Théodat.

La réflexion de l'atelier s'est articulée dans un cadre conceptuel articulé en quatre points :

- **un constat** : l'indigence du système universitaire haïtien. L'immense majorité des élèves qui constituent une classe d'âge sortent du système éducatif haïtien sans avoir acquis aucun savoir-faire, aucun diplôme. Peu accèdent à l'université. Selon les éléments de l'état des lieux, il existe environ 200 établissements d'enseignement supérieur dans le pays, mais 47 seulement sont accrédités par l'Etat. Le reste est constitué d'établissements privés non déclarés et dont la certification n'est l'objet d'aucune validation publique. A peine 0,7% du budget de l'Etat est affecté à l'enseignement supérieur, au lieu d'une moyenne de 4% dans la région caraïbe. Les enseignants sont pour la plupart des vacataires au statut précaire. Ils exercent, par nécessité, plusieurs métiers. Le séisme a frappé durement le monde universitaire : 455 étudiants décédés, dont 250 dans l'effondrement de la Faculté de Linguistique Appliquée.

- **un paradoxe** : l'hémorragie persistante des cerveaux. Les rares cadres formés par le système s'en vont aussitôt leur formation achevée, la société fonctionne comme le tonneau des Danaïdes, incapable de retenir ses forces vives sur place pour les assigner au service du pays. Alors que le pays souffre d'un manque cruel de cadres, le système universitaire fonctionne comme un élément en apesanteur par rapport à la société réelle, sans perspective d'emploi, sans politique d'ensemble, sans programme et sans plan.

**une problématique** : comment rompre ce cercle vicieux et promouvoir un nouveau paradigme dans la relation entre le pouvoir et le savoir, en général, entre l'Etat et l'Université, en particulier ? Comment aider Haïti à lever ce défi ?

- **un défi** : l'accès à l'enseignement supérieur doit être considéré comme un service autant qu'un droit dont le respect est l'occasion de la transmission des savoirs, qui est la condition de la résilience de la société. Cela suppose la mise en place d'un nouveau système universitaire qui forme les cadres nécessaires au développement durable d'une société souveraine et viable, capable de retenir ses cadres et d'enclencher un processus de croissance économique et sociale. C'est le nécessaire préalable à la reviviscence de l'Etat qui était déjà effondré avant le séisme.

### Débats

Le débat qui a précédé l'élaboration du chronogramme (voir supra) a porté sur les points suivants :

- La nécessaire refondation du système universitaire haïtien

- Le besoin récurrent de regrouper spatialement l'offre universitaire haïtienne et de l'améliorer qualitativement.

- L'hypothèse d'un Campus Universitaire International (CUI) qui regrouperait en un même lieu des facultés différentes, qui mutualiserait certains équipements et faciliterait les synergies nécessaires à la relance du tissu économique et social.

La nécessaire harmonisation avec l'offre publique déjà existante de façon à éviter un système dual à cloisons étanches.

- Le campus peut attendre : mais l'urgence est de trouver une solution aux universités sinistrées qui ne peuvent pas fonctionner sans une aide massive mais bien pensée. Il faut éviter les envois de matériels obsolètes qui encombrant les poubelles du Sud de marchandises périmées venues du Nord dans un grand élan de générosité. Les commandes doivent bénéficier d'abord aux fournisseurs locaux.

- Il faut considérer en même temps le long et le court terme, car les deux temporalités sont emboîtées et non pas successives. Il faut s'inscrire dans le durable tout de suite malgré l'urgence. Voir loin pour mieux bâtir au présent.

- Il ne faut pas oublier les villes de province. Elles doivent bénéficier de pôles régionaux de formation, d'antennes universitaires sur le modèle de ce qui se fait déjà aux Gonaïves, au Cap, à Jacmel, Port-de-Paix, etc.

- Il faut revaloriser le métier de l'enseignant : améliorer les salaires, rémunération des normaliens en échange d'un engagement à servir dans les écoles de province durant une période de 5 ans.

- Le réseau des Bibliothèques Sans Frontière assure la formation des bibliothécaires et la collecte de fonds bibliographiques et les convois vers Port-au-Prince. Ces ouvrages peuvent être offerts aux établissements sinistrés, privés et publics. Des armoires de physique peuvent être envoyées par l'AUF aux établissements qui en feraient la demande.

- Des points numériques peuvent être installés. Ce sont des espaces numériques de proximité, faibles consommateurs d'énergie, utilisant un matériel léger, mais à jour pour faire de la recherche de fond.

- Il faut résoudre le problème de la paupérisation brutale de la clientèle des universités : les étudiants ne peuvent plus payer, les salaires des professeurs ne sont plus versés, la détresse est réelle.

- Il faut penser qu'une partie des étudiants qui ont fui la capitale se sont installés dans les villes de province qui ne peuvent plus faire face à la demande et se retrouvent dépassées par les événements. Il faut les requalifier pour répondre à ce nouveau défi.

- Il faut compter environ 150 000 euros le coût de la relance d'un pôle universitaire régional ou une faculté sur la base d'une vingtaine de salles de cours pouvant accueillir au total 2000 à 2500 d'étudiants.

Au terme de nos échanges, nous avons décidé de ventiler nos propositions en fonction d'un système en deux dimensions. L'axe du temps en ordonnées, l'articulation des lieux (physiques) avec les liens (scientifiques et sociaux) en abscisses. La combinaison des différents paramètres permet de définir 18 propositions concrètes, mais selon un gradient dans l'urgence des mesures à prendre pour redonner vie au système universitaire haïtien durement touché par le séisme : **en rouge** les mesures d'urgence, **en jaune** les mesures à mettre en place sans délai, **en vert** les objectifs à atteindre dans dix ans à condition de les rechercher sans attendre.

## Chronogramme des mesures à mettre en œuvre pour la revitalisation du système universitaire haïtien

<b>Long terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposition d'un <b>Campus Universitaire International (CUI)</b> adossé à une technopole. Ce campus accueille diverses universités publiques et privées, nationales et internationales. Tout pays ou mécène peut y avoir son pavillon. Il le soutient, l'équipe ou finance des bourses dans des filières spécifiques.</li> <li>Déclinaison en province de la nomenclature en <b>Pôles Universitaires Régionaux (PUR)</b> adossés à des chaires d'excellence et des parcs d'activité et de services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Harmonisation des <b>cursus</b> avec ceux des partenaires régionaux et laboratoires avec lesquels des liens institutionnels existent déjà. Il s'agit ici de renforcer l'existant. Systématiser l'usage des TICE et en créer en Haïti même.</li> <li>Allocation de <b>bourses</b> qui facilitent la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Formation</b> aux métiers de bibliothécaires, de cadres intermédiaires, d'artisans. Consolidation de la formation en TIC             <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la <b>mobilité</b> des cadres de la diaspora et l'accueil des collègues étrangers en sollicitant les jeunes retraités et les jeunes doctorants du système universitaire et le monde de la recherche français.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Moyen terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un <b>réseau numérique académique</b> pour désenclaver les établissements universitaires. Modèle RERED de l'AUF peut être systématisé. Bibliothèques interuniversitaires Centralisées.</li> <li><b>Extension du réseau des Universités régionales</b>, via un réseau de transport de données : images, cartes et son.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les <b>collaborations scientifiques</b> déjà anciennes à travers les réseaux de l'AUF et les Masters communs : type PSCI. Encourager les réponses conjointes projets type ANR. Renforcer et surtout valoriser les conventions avec les universités françaises qui sont nombreuses.</li> <li>Renforcer les formations en <b>TICE</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du <b>statut de l'enseignant</b> : valorisation du contenu et des salaires.</li> <li><b>Renforcement de la capacité</b> des bibliothécaires et des enseignants et du personnel administratif haïtiens par des missions de formation continue.</li> </ul>
<b>Urgence : court terme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'<b>espaces numériques de proximité</b></li> <li>Implantation de <b>chalets préfabriqués</b> avec autonomie en énergies nouvelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation systématique des <b>ressources numériques</b> déjà disponibles, par ex. les 70 points numériques de l'AUF. Utilisation des TICE pour diffuser des cours en ligne. Utiliser les ressources en libres accès : cartes, images, livres, revues électroniques etc ;</li> <li>Consolidation du réseau des <b>bibliothèques universitaires</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil d'urgence des étudiants haïtiens : bourses et/ou mobilités.</li> <li>Favoriser les <b>missions ponctuelles des collègues étrangers</b> pour renforcer l'offre pédagogique haïtienne</li> </ul>
	<b>Infrastructures</b>	<b>Contenus et supports pédagogiques</b>	<b>Ressources humaines</b>